

DEVOIRS FAITS DURANT LA PAUSE MERIDIENNE



Vous avez des exercices à faire ou à terminer et vous voudriez travailler dans le calme avec la possibilité d'être aidé(e) quand vous en avez besoin

**A partir du lundi 25 septembre 2023, deux salles d'étude sont disponibles
tous les jours de 12h à 13h et de 13h à 14h**

Salles informatiques A5 et A5 Bis

Sans inscription préalable. Aucune durée maximale de présence des élèves dans ces groupes n'est imposée.